

La Gèmerie

Accessible librement toute l'année, la base de loisirs de La Gèmerie offre un cadre propice à la détente et à la pratique d'activités sportives, aquatiques et nautiques. Elle est gérée conjointement par la Ville d'Arnage et Le Mans Métropole.

Page modifiée le lundi 7 août 2023 • Données Le Mans Métropole

Site



© Ville d'Arnage

La base de loisirs est située sur la commune d'Arnage, en bordure de la Sarthe.

C'est un espace naturel d'une superficie de 30 hectares, qui compte un plan d'eau, une plage, des pelouses et une zone arborée. Son accès y est libre et gratuit en permanence.

Le site est accessible par les transports en commun, avec les lignes de bus N° 13 et 21 de la Setram, arrêt "La Gautrie".

Activités



© Ville du Mans

Activités aquatiques et nautiques

Une zone, bordée par une plage, est réservée à la baignade. En été, des maîtres-nageurs sauveteurs assurent une surveillance. Un fauteuil adapté est à disposition pour la baignade des personnes à mobilité réduite.

Sur le plan d'eau, il est autorisé de naviguer sur dériveur, canoë ou kayak, planche à voile ou paddle, et de pratiquer la plongée.

La pêche est également autorisée sur une partie des rives.

Activités sportives et de détente

Des installations permettent la pratique d'une grande variété d'activités : terrain multisports, aire de jeu sur sable, skate-park, parcours de fitness, pas de tir à l'arc, parcours permanents de course d'orientation, terrain de pétanque, tables de ping-pong, jeux pour les enfants.

La Gèmerie est également le point de départ de parcours de jogging, randonnée et VTT. Elle se trouve sur une partie aménagée du [Boulevard nature](#), qui permet de longer la Sarthe en toute sécurité jusqu'au centre d'Arnage, au sud, et au delà d'Allonnes, au nord.

Animations estivales

En juillet et août, un programme d'activités et d'animations est proposé sur la base de loisirs. Il est ouvert à tous, enfants et adultes. Vous pouvez en [consulter le détail](#) sur le site de l'Association de gestion et d'animation de la Gèmerie (AGAG).

Équipements



© Ville du Mans

La base de loisirs dispose d'aires de stationnement gratuit, pour voitures et vélos.

Des sanitaires, douches extérieures et cabines sont à disposition.

Vous trouverez sur place des tables de pique-nique, des barbecues collectifs et des poubelles de tri.

Plusieurs restaurants sont accessibles à pied et, d'avril à octobre, une guinguette propose sur place des boissons, une restauration et des animations le week-end.

Informations

Pour vous tenir informé de l'activité du site tout au long de l'année, nous vous invitons à consulter

- [le site de l'Association de gestion et d'animation de la Gèmerie](#) (AGAG), qui coordonne les activités organisées à la base de loisirs,
- [le site de la ville d'Arnage](#), qui se fait l'écho de l'actualité de La Gèmerie.

14

hectares

C'est la superficie du plan d'eau de La Gèmerie.



© Le Mans Métropole

PLUS LOIN

En 2020 et 2021, le plan d'eau de La Gèmerie a obtenu le label Pavillon bleu, qui récompense à la fois la qualité de l'eau et l'ensemble des actions menées en faveur de la préservation de l'environnement sur le site.



TÉLÉCHARGER : LES ANIMATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT
(pdf, 2 Mo)